

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Corruption et enrichissement illicite : la sanction à tous les échelons de l'État

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

C'EST dans un contexte marqué par l'arrestation des cadres des Eaux et forêts qu'a eu lieu, hier, la Journée nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, avec pour thème : " La corruption dans le secteur Forêts et Environnement ". Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCCEI), Nestor Mbou, a ouvert les débats en présence de certains membres du gouvernement et autres représentants d'institutions.

Le thème retenu se justifie d'autant plus que le secteur forêts et environnement occupe la 6e place par ordre d'importance parmi les 10 secteurs prioritaires identifiés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). D'où la nécessité, lors de cette journée, de prévenir la prédation financière par l'examen des différentes étapes,

allant de l'attribution d'un permis forestier à la commercialisation du bois, en passant par l'exploitation forestière.

Le président de la CNLCCEI a relevé l'impérieuse nécessité de lutter ensemble contre cette corruption que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait qualifiée de gangrène, le 8 juin 2018. Du fait qu'elle vole les citoyens, fragilise l'État de droit et affecte négativement les valeurs morales de la société. Et Nestor Mbou de prévenir : " Désormais, à tous les échelons de l'État, chaque acteur est exposé à la rigueur de la loi. Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y a ni menu fretin, ni gros poissons. Tous passeront par les fourches caudines de la justice. "

Dans le cadre de cette lutte, la position politique ne devrait donc plus servir de prétexte aux passe-droits. Aussi, la CNLCCEI entend-elle activer toutes les prérogatives à elle accordées par le dispositif normatif gabonais.



Le président Nestor Mbou ouvrant les travaux, aux côtés du ministre délégué aux Eaux et Forêts, Charles Mve Ella, représentant le Premier ministre.

À savoir : la possibilité de lever le secret bancaire, d'entendre toute personne dans le cadre des enquêtes en rapport avec les délits de corruption et d'enrichissement illicite et de saisir directement, après enquête de la

Commission, toutes les autorités judiciaires compétentes et mettre à leur disposition ses conclusions et rapports d'enquête. Lors des débats en panels, les responsables des administrations gravitant autour du secteur Forêts et En-

vironnement (Environnement et protection de la nature, Industries forestières, Parcs nationaux et Impôts) ont présenté leurs activités et les points susceptibles de constituer des risques de corruption.

## Motels fermés à Nzeng-Ayong

GM. NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

LORS du lancement, vendredi dernier, de la mission d'évaluation et de sensibilisation des établissements touristiques de deuxième catégorie, le ministre Pascal Houangni Ambourou a exigé la fermeture de quelques motels du quartier Nzeng-Ayong. C'est, en effet, dans cette zone qui compte plusieurs établissements de cette catégorie qu'a débuté l'opération. Cette visite a surpris plusieurs tenanciers de ces structures opérant en dehors de toute norme.

En effet, hormis quelques cas, la plupart des motels visités ne se pliaient nullement à l'application des mesures actuellement en vigueur dans la lutte contre



L'intérieur d'un des motels incriminés filmé lors du passage du ministre du Tourisme.

la pandémie de Covid-19. Aucun dispositif de lavage des mains, pas de marquage au sol, ni de thermoflash, etc. Plus grave encore, ces motels dévoilent un sérieux manque d'entretien : moisissure sur les murs ; lits, matelas ainsi que draps vétustes ; climatisation et ventilateur en panne, buanderie insalubre, magasins mal entretenus, etc.

## eStartup challenge : des attestations pour les lauréats

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

AU terme de dix jours de formation sur la gestion d'entreprise, les admis au concours eStartup challenge ont reçu, le 3 décembre dernier, leurs attestations au cours d'une cérémonie présidée par le directeur général de l'Agence nationale de la promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon), Ghislain Moandza Mboma. Les lauréats – plus d'une quarantaine de chefs d'entreprises et porteurs de projets – ont reçu des enseignements sur des modules tels que le marketing mixte, les stratégies d'approvisionnement, la gestion financière et les stratégies de négociation. Des formations certifiées par le Bureau international du travail (BIT). À noter que eStartup challenge est une compétition nationale qui récompense les meilleurs business dans tous les secteurs



Participants et formateurs à la formation immortalisant le rendez-vous.

d'activités en rapport avec le numérique, prioritairement dans le domaine e-santé. Ce concours, organisé à Libreville, Port-Gentil, Franceville et Moanda, propose un programme d'accélération et d'appui aux start-up et aux entreprises existantes, en vue de favoriser la croissance. Les gagnants partageront une enveloppe de 300 millions de francs et bénéficieront d'un ac-

compagnement de 12 mois dans un incubateur. L'objectif de la compétition étant de susciter la création et le développement d'entreprises numériques avec des potentialités en termes d'emplois. Soulignons que le concours des meilleurs business dans le numérique est l'une des activités phares du projet eGabon dans sa composante 2.